

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AVESNES SUR HELPE**

2023 - 085

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

15	11	23
----	----	----

L'an 2023, le 22 novembre à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etai^{ent} présents : M. SEGUIN Sébastien (mairie), M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, , M. HANCHART Gilles, Mme OUCI Mokhtaria Christine, , Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy

Représentés par procuration : M. CASTEL Christian (par M. Sébastien SEGUIN), Mme COLNOT (par M. Bruno VION), M. FORGEZ Pascal (par Mme DUCARNE), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. Benoit BOUDJEMA), M. LEMMEN Felix (par Mme Christiane LEMIARE), M. LESCUT Franck (par M. Jacky ROUSSELLE), M. LEFUR Philippe (par Mme MENET)

Absents excusés : M. BLARET Jean, M. BOURGE Jimmy M. PEROT Loïc, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

OBJET : Subvention exceptionnelle Club de Foot

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à une augmentation du nombre de licenciés, les coûts liés au frais d'arbitrage, à l'achat d'équipements et de matériels sont plus lourds à supporter par le club.

Pour donner suite à la demande de l'association Football Club d'Avesnes-sur-Helpe, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de leur accorder une subvention exceptionnelle de 5000€.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve l'attribution d'une aide exceptionnelle au Club de Foot à hauteur de 5000€
- Autorise le Maire à signer les documents afférents à l'attribution de l'aide exceptionnelle au Club de Foot

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire

Publiée sur le site le 27/11/2023